



GUIDE D'ACCREDITATION

الألعاب الإفريقية

JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOGOS AFRICANOS

RABAT 2019
19 - 31 AOÛT



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019
19 - 31 AOÛT

W E L C O M E A F R I C A



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

W E L C O M E A F R I C A

3



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019
19 - 31 AOÛT

W E L C O M E A F R I C A





الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
 AFRICAN GAMES
 JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

4

SOMMAIRE

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. 12^{ème} Jeux Africains Rabat 2019
2. Rabat et les villes coorganisatrices
3. Climat
4. Sports au programme des 12^{ème} Jeux Africains Rabat 2019

B. INFORMATIONS SUR LES ACCRÉDITATIONS

5. Terminologie utilisée dans ce manuel
6. Introduction aux accréditations
7. La carte d'accréditation
8. Catégories, fonctions et rôles lors des jeux
9. Processus d'accréditation et dates clés par catégorie
10. Processus d'accréditation et d'inscriptions pour les délégations des CNO
11. Exigences Visas
12. "Laissez-passer spéciaux", "Laissez-passer pour les invités" et "Laissez-passer journaliers "
13. Installations pour les accréditations et équipe d'accréditation
14. Zonage et codification
15. Version.



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOCOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

5

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. JEUX AFRICAINS RABAT 2019

Les Jeux Africains sont une compétition sportive organisée tous les quatre ans, pour les athlètes des CNO des pays Africains, membres de l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains (ACNOA). C'est une compétition sportive mais également une rencontre des cultures des pays du continent africain.

2. RABAT ET LES VILLES COORGANISATRICES

Les Jeux Africains de 2019 se dérouleront à Rabat et dans 5 autres provinces et villes coorganisatrices des compétitions. Casablanca, Mohammedia, Khemisset, El Jadida. Rabat, ville impériale est la capitale du Royaume du Maroc, située au centre donnant sur l'atlantique. Chef-lieu de la région Rabat Kenitra Khemisset.

3. CLIMAT

Rabat est une ville de lumière et de couleurs. Son climat clémente, ainsi que l'ambiance accueillante de ses rues et l'hospitalité de ses habitants, en font un espace ludique, festif et culturel à ciel ouvert.



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
 AFRICAN GAMES
 JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

6

4. SPORTS AU PROGRAMME DES 12^{ÈME} JEUX AFRICAINS RABAT 2019

CODE	SPORT/DISCIPLINE	CODE	SPORT/DISCIPLINE
AR	Tir à l'arc	HB	Handball
AT	Athlétisme	JU	Judo
BD	Badminton	KT	Karaté
BB33	Basketball 3x3	RO	Aviron
BV	Volleyball de plage	SH	Tir
BX	Boxe	SW	Natation
CA	Canoë-kayak	TE	Tennis
CY	Cyclisme	TK	Taekwondo
EQ	Sports Equestres	TR	Triathlon
FB	Football	TT	Tennis de Table
FE	Escrime	VB	Volleyball
GA	Gymnastique Artistique	WL	Haltérophilie
CR	Gymnastique Rythmique	WR	Lutte
SN	SNOOKER	CH	ECHECS



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOCOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

7

B. INFORMATIONS SUR LES ACCRÉDITATIONS

5. TERMINOLOGIE UTILISÉE DANS CE MANUEL DÉFINITION

ACRONYME	DEFINITION
ACNOA :	Association des Comités Nationaux Olympiques Africains
CIO :	Comité International Olympique
FI	Fédération internationale
COJA	Comité Organisateur des Jeux Africains
CNO	Comité National Olympique
ERT, E, EP	Radio et diffuseurs ; journalistes ; photographes
Organisation responsable (OR)	Organisation reconnue par l'ACNOA pour solliciter les accréditations pour participer aux Jeux. La OR est responsable de soumettre l'ensemble des demandes de son groupe
Personne responsable des accréditations (PRA)	Chaque OR doit nommer une personne de contact pour les accréditations qui sera le lien entre le COJA et la OR pour les démarches suivantes : <ul style="list-style-type: none">▪ Obtenir tous les accords nécessaires▪ Révision des données, et▪ Confirmation finale
Système en ligne d'accréditation	Système en ligne qui permet aux OR d'inscrire leurs participants
Catégorie	Groupe dans lequel la personne est accréditée
Fonction	Sous-groupe au sein de la catégorie qui définit plus spécifiquement le rôle de la personne
Validation	Processus par lequel l'identité de la personne et son droit à participer aux Jeux ont été vérifiés par le COJAR



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

8

6. INTRODUCTION AUX ACCREDITATIONS

Ce manuel, préparé par le COJA Rabat 2019 (COJAR) d'après le tableau d'accréditations contenu dans le manuel a été approuvé par Le CCJA. Son but est d'aider les CNO participants ainsi que tous les autres groupes d'ayant-droits à se préparer au processus d'accréditation et d'inscriptions sportives (pour les CNO seulement) pour les 12ème Jeux Africains Rabat 2019 (les Jeux / du 19 au 31 Aout 2019).

Le CCJA détermine les catégories qui peuvent obtenir une carte d'accréditation ainsi que les conditions, droits, privilèges, tribunes, accès aux cérémonies et quotas pour délivrer les cartes aux participants selon leurs rôles. Le COJAR se réserve le droit de délivrer ou de refuser une accréditation pour accéder aux sites des Jeux.

Tous les privilèges que l'ACNOA, le CCJA, le COJAR accordés pour les accréditations des 12ème Jeux Africains Rabat 2019 se trouvent dans la charte d'accréditation, annexée à ce manuel. Chaque catégorie recevra une copie de cette charte, où se trouvent tous les privilèges qui lui correspondent.

L'accréditation sert à identifier et à enregistrer tous les participants ayant un rôle dans les Jeux ainsi que de leur attribuer les privilèges nécessaires pour remplir leur(s) fonction(s). Les accréditations ne remplacent pas les visas qui seraient requis pour l'entrée dans le territoire national.

Le COJAR, en collaboration avec l'ACNOA et le CCJA a fixé des dates limites d'accréditation pour chacune des organisations responsables (OR) reconnues. Chaque OR devra désigner une personne responsable des



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOCOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

9

accréditations (PRIA) qui sera le contact principal du COJAR pour tout ce qui aura trait à l'accréditation.

Le COJAR délivrera la carte d'accréditation, sur présentation d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité, selon les règles de visa requises pour le pays d'origine, à chaque participant qui aurait correctement fourni ses données dans les délais fixes, passe les éventuels contrôles de sécurité et respecte les critères fixés par l'ACNOA et le COJAR.

La carte d'identité ou le passeport devront avoir une validité d'au moins un mois après la date de la Cérémonie de Clôture des Jeux (1^{er} septembre 2019).

La carte d'accréditation sera le seul document d'identité valable pendant les Jeux, qui servira de laissez-passer et d'accès aux divers sites des Jeux et à iden-

tifier les privilèges attribués à la personne accréditée.

Les demandes de carte d'accréditation ne seront recevables que de la part d'une OR, par le biais de son PRIA. Aucune demande d'accréditation individuelle ne pourra être reçue. Les OR sont celles reconnues par l'ACNOA.

Les catégories d'accréditation reconnues par l'ACNOA et le CCJA, selon la charte officielle d'accréditations, sont les suivantes :

- L'ACNOA
- Le CIO
- Les CNO
- Les FI
- Le COJAR
- Les médias qui couvrent

les Jeux (diffuseurs/radio (ERT), journalistes (E), photographes (EP))

Chaque catégorie doit être accréditée par son OR, tel que suit:



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

10

CATEGORIE	ACCREDITATION
CIO ACNOA UCSA FI UA	ACNOA
CNO	Chaque CNO
COJAR	COJAR
ERT	COJAR
E & EP	Chaque CNO responsable, ACNOA COJAR

Toutes les données fournies lors du processus d'accréditation doivent être exactes.

Les OR doivent prêter une attention toute particulière à ce que toutes les données soient correctes : orthographe des noms, numéros des documents d'identité, dates de naissance, etc. Les OR sont officiellement reconnues par le COJAR en tant qu'organisations participantes, responsables des diverses tâches ayant trait au déploiement de leur délégation.

Seules ces OR sont habilités par

le COJAR à solliciter des accréditations pour leur délégation. Les OR sont responsables de gérer le processus d'accréditation pour toutes les tierces parties ou les sous-contractants dont elles auraient besoin pour prendre part aux Jeux.

Les OR doivent désigner une PRIA qui sera responsable d'administrer la gestion des inscriptions et des accréditations. Les OR devront respecter l'ensemble de la législation existante concernant la collecte des données personnelles des membres de



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOCOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

11

leur délégation et, si nécessaire, obtenir leur autorisation pour partager ces données avec l'AC-NOA et le COJAR.

7.LA CARTE D'ACCREDITATION

La carte d'accréditation devra être portée par tous les participants pour avoir un accès aux sites " accrédités " pendant les Jeux. Les éléments imprimés sur la carte seront suffisamment grands pour permettre au personnel de contrôle d'accès et à la sécurité de contrôler rapidement si un participant est autorisé à accéder à un site ou dans certaines zones de ce site. La carte contient normalement certains éléments de sécurité qui empêchent toute contrefaçon ou utilisation frauduleuse.

Le recto de la carte d'accréditation comportera les éléments suivants :

➤ Une photo en couleur récente

(- de 12 mois) de la personne accréditée ;

- Le nom de la personne accréditée ;
 - Le logo des Jeux ;
 - Un code de la catégorie, imprimé en grand, avec la couleur de fond correspondante, tel que l'indique la Charte d'accréditations ;
 - Le rôle de la personne accréditée pendant les Jeux ;
 - Les privilèges de transport (le cas échéant) ;
 - Les codes indiquant les accès aux sites autorisés ;
 - Les codes indiquant les zones d'accès permises dans ces sites ;
 - Les privilèges d'accès aux tribunes (le cas échéant) ;
 - Un signe de sécurité clairement visible ;
 - Le numéro unique de référence de la personne accréditée.
- Le verso de la carte d'accréditation comportera les éléments



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

12

suivants :

- Une photo en couleur récente (- de 12 mois) de la personne accréditée ;
- Le nom officiel de la personne accréditée tel qu'il figure sur son document d'identité ;
- Les logos des sponsors, le cas échéant ;
- Le texte officiel du COJAR 2019, comme suit :

« Cette carte d'accréditation et d'identité des Jeux Africains reste la propriété du Comité d'Organisation des Jeux Africains Rabat 2019 (COJAR 2019) et peut être retirée, avec effet immédiat, à la seule discrétion du COJAR et de l'ACNOA ».

En utilisant cette carte, le porteur est d'accord pour être filmé, télévisé, photographié, identifié ou enregistré pendant les Jeux Africains 2019, dans les conditions et pour les buts qui sont ou seront autorisés par

le COJAR et l'ACNOA.

Le porteur est d'accord pour que toutes les photographies et les images en mouvement prises par lui lors des Jeux Africains, y compris celles des athlètes dans quelque installation sportive des Jeux que ce soit, ne seront utilisées qu'à des fins individuelles et non commerciales, à moins que le consentement préalable écrit ait été obtenu de la part de l'ACNOA et/ou du COJAR.

Le porteur confirme également qu'il remplit les qualifications et les conditions requises par l'ACNOA et/ou le COJAR pour recevoir cette carte d'accréditation.

Le porteur est également d'accord pour autoriser l'utilisation des informations qui ont été recueillies le concernant, par l'ACNOA et le COJAR, et pour que ces données puissent être



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOCOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

13

utilisées par eux et, si besoin, par des tierces parties, afin de faciliter sa participation et/ ou l'organisation des Jeux Africains. » Lorsqu'une demande est soumise ou sauvegardée dans le système en ligne d'accréditation, les utilisateurs devront inclure également une photo digitale de la personne concernée. Les cartes d'accréditation ne peuvent être imprimées sans une photo qui respecte toutes les spécifications requises. Si la photo n'était pas valable pour le système en ligne d'accréditation, la validation et/ou le premier accès à un site du participant concerné seraient alors retardés. Veuillez prendre note des spécifications à respecter pour les photos :

- › Être la seule personne sur la photo ;
- › Regarder de face directement l'objectif, avec les yeux ouverts et

sans rien qui ne cache le visage ;

- › Paraitre naturel et avoir une expression neutre (ne pas grimacer ou froncer les sourcils) ;
- › Rien ne doit cacher les yeux (cheveux ou montures de lunettes) ;
- › Ne pas porter de lunettes de soleil ni des lunettes à verres teintés ;
- › Ne porter ni chapeau ni rien qui couvre la tête, sauf pour des raisons médicales ou religieuses ;
- › La photo doit être en couleur, et non en noir et blanc ;
- › La photo doit être prise sur un fond blanc ou clair.

De plus amples détails sur le processus d'accréditation, et plus particulièrement sur la récolte des données par le biais du système en ligne, seront fournis aux diverses catégories par le biais du Guide d'utilisation du système en ligne pour les accréditations, une fois que ce dernier sera prêt à être utilisé.



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
 AFRICAN GAMES
 JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

14

8. CATEGORIES, FONCTIONS ET ROLES LORS DES JEUX

Catégorie	Fonctions
ACNOA	
ACNOA	Président
	Secrétaire Général
	Membres du Comité Exécutif
	Présidents des Commissions
	Invités/Transférable
	Personnel de l'ACNOA
	Membres de la Commission de Coordination des JA (CCJA)
	Membres de la Commission Disciplinaire des Jeux
	Délégation des prochains Jeux Africains
	Directeur Afrique de l'AMA
	Représentants de l'Agence Mondiale Anti-dopage
CNO	
CNO	Athlètes
	Chefs de mission
	Attachés Africains
	Officiel d'équipe
	Attachés de presse
	Palefreniers (1 par cheval confirmé dans une compétition)
	Présidents et secrétaires généraux des CNO + Invité chacun
CNOg	Souverain ou chef d'État et chef du gouvernement
CNOg**	Invité accompagnant CNOg
CNOm	Ministres des sports
CNOm**	Invité accompagnant CNOm
CNOd	Ambassadeur, ou équivalent
AP	Athlètes remplaçants
X	Personnel de protection
Xg	Entourage des CNOg





الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
 AFRICAN GAMES
 JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

15

Catégorie	Fonctions
UA	
UA	Président d'Union Africaine (UA)
	Commissaire (UA)
	Membres Exécutifs
	Personnels UA
UA**	Invités UA
UCSA	
UCSA	Président
	Secrétaire Général
	Directeur Technique
	Invité
	Personnel
FI	
FI	Personnel des sports au programme des JA
	Délégués techniques
J	Officiels techniques des FI Membres de jurys désignés par les confédérations africaines
CIO	
CIO	Président du CIO
	Membres du CIO
	Personnel du CIO
CIO**	Invité du CIO





الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
 AFRICAN GAMES
 JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

16

Catégorie	Fonctions
COJAR	
COJAR	Président du COJAR
	Maire de la ville Hôte ou équivalent
	Directeur Général du COJAR
	Directeurs du COJAR
	Responsables des pôles et commissions du COJAR
	Invités du CNO du pays hôte
	Présidents des Fédérations Nationales du pays hôte des sports au programme des JA
	Personnel du COJAR
COJAR**	Invité du COJAR
V	Volontaires
S	Sécurité des JA
P	Partenaires et Sponsors
RADIO ET TELEDIFFUSEURS	
RT	Équipes de production Radio, Télévision, et Personnel technique
PRESSE ET PHOTOGRAPHES	
E	Journalistes
Ep	Photographes
ENR	Médias non détenteurs
Organisme partenaires	
AMA	Agence Mondiale d'Antidopage
CF	Confédérations Africaines
IPC	Comité international Paralympique
APC	Comité Paralympique Africains
TAS	Tribunal Arbitral des sports



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOCOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

17

Toutes les demandes d'accréditation sont classées selon leur catégorie et leur fonction. La fonction est le rôle de la personne destinée à recevoir la carte d'accréditation.

Les catégories et quotas des cartes d'accréditation par fonction sont déterminés par l'ACNOA.

Une personne ayant de multiples fonctions n'aura qu'une seule carte d'accréditation pour la période des Jeux. L'ACNOA, par le biais du COJAR, pourra autoriser une fusion des privilèges d'accréditation pour des raisons exceptionnelles, si une personne avait à remplir plusieurs fonctions.

Les remplacements ne sont pas autorisés pendant les 12ème Jeux Africains Rabat 2019.

9. PROCESSUS D'ACCREDITATION ET DATES CLES PAR CATEGORIE.

Le système en ligne d'accréditation sera accessible pour chaque OR avec un nom d'utilisateur et un mot de passe qui lui seront propre. Les différentes phases du processus général d'accréditation sont les suivantes :

1. Avant l'ouverture du système en ligne d'accréditation

Le COJAR fournira la documentation suivante aux OR :

- > Guide d'utilisation du système en ligne d'accréditation ;
- > Formulaire d'utilisateur de compte, pour un accès individuel au système ;
- > Manuel d'accréditation mis à jour, en cas d'éventuelles modifications ;
- > Toute autre information nécessaire quant à l'accès au système.

2. Ouverture du système en ligne d'accréditation



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
 AFRICAN GAMES
 JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

18

Le système sera ouvert aux OR à partir du 05 juin 2019. Les OR pourront commencer à introduire leurs données sur le nombre de participants dans chaque épreuve à laquelle prévoit de participer.

3. Dates limites pour engagements autres que les Délégations des CNO

- › Les médias (journalistes et photographes, catégories E & EP) peuvent être inscrits par le CNO de leurs pays jusqu'au 30 juin, à 23h59 heure marocaine.
- › Toutes les personnes appartenant à la catégorie des Fédérations Internationales, à l'exception des Présidents et Secrétaires Généraux, peuvent être inscrits jusqu'au 15 juillet 2019, à 23:59, heure Marocaine.
- › Les équipes de TV de la catégorie ERT doivent être inscrits jusqu'au 30 juin 2019, à 23h59, heure maro-

caine.

› Les VIP et les personnes locales peuvent être inscrits dans le système par l'OR indiqué jusqu'au 31 juillet 2019, à 23h59, heure marocaine.

10. PROCESSUS D'ACCREDITATION ET D'INSCRIPTIONS POUR LES DELEGATIONS DES CNO

Les CNO sont l'une des plus grandes catégories des 12ème Jeux Africains Rabat 2019 puisque cette catégorie inclut un grand nombre de personnes, fondamentalement les athlètes et les officiels.

Même si le système en ligne d'accréditation sera utilisé par toutes les catégories participantes pour introduire leurs données, les CNO fusionneront leur processus d'accréditation des athlètes avec le processus des inscriptions et ce, par le biais du système en ligne d'accréditation. C'est la raison pour laquelle il est absolument néces-



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOCOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

19

saire de mentionner le processus d'accréditation et d'inscriptions des délégations dans ce document. Les CNO recevront, avant l'ouverture du système d'accréditation en ligne, la calculatrice (règle de calcul pour les Jeux) afin d'obtenir le nombre total de leurs officiels, selon le nombre d'athlètes participants. La calculatrice sera fournie aux CNO afin de leur permettre une compréhension parfaite du processus.

Le système en ligne d'accréditation sera accessible, en Français et en Anglais, pour chaque CNO participant, avec un nom d'utilisateur et un mot de passe qui lui seront propres.

Les différentes phases du processus d'accréditation pour les CNO sont les suivantes :

10.1. AVANT L'OUVERTURE DU SYSTÈME EN LIGNE D'ACCREDITATION

Le COJAR fournira la documenta-

tion suivante aux CNO :

- Guide d'utilisation du système en ligne d'accréditation ;
- Formulaire d'utilisateur de compte, pour un accès individuel au système ;
- Manuel d'accréditation mis à jour, en cas d'éventuelles modifications ;
- Toute autre information nécessaire quant à l'accès au système.

10.2. OUVERTURE DU SYSTEME EN LIGNE D'ACCREDITATION

Le système sera ouvert aux CNO à partir du 05 juin 2019. Les CNO pourront commencer à introduire toutes les données sur leurs athlètes et officiels potentiels dans la catégorie CNO, sans limites de personnes.

Tous les athlètes participants doivent être citoyens du pays qu'ils représentent, selon les règles du CIO. Les athlètes doivent être inscrits dans chacune des épreuves dans laquelle ils pourraient participer.



WELCOME AFRICA

الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

20

10.3. INSCRIPTIONS NOMINATIVES (LISTE LONGUE)

Les inscriptions préliminaires avec les informations de tous les athlètes participant éventuellement aux Jeux doivent être envoyées au COJA, par le système en ligne d'accréditation, au plus tard le 30 juin 2019 (23h59, heure marocaine).

Tout athlète participant éventuellement aux Jeux doit être inscrit à chacune des épreuves (minimum une) dans lesquelles il/elle pourrait être finalement engage/e.

Les officiels participant éventuellement aux Jeux doivent être inscrits dans les mêmes délais.

Les CNO sont priés d'inclure sur la liste longue tout membre susceptible de faire partie de la délégation officielle (athlètes et officiels), sans aucune limite aux inscriptions préliminaires, car aucun athlète ou officiel ne pourra être ajouté après la date limite du 30 Juin 2019.

10.4. INSCRIPTIONS DÉFINITIVES (LISTE COURTE)

Au plus tard 19 jours avant le début des Jeux, c'est-à-dire le 31 juillet 2019 (23h59, heure marocaine), les CNO devront envoyer la liste définitive de leurs inscriptions nominatives par épreuve, d'après leur liste longue initiale, par le système en ligne d'accréditation, confirmant ainsi les noms des athlètes participants parmi ceux compris dans la liste longue et déjà inscrits au 30 juin.

10.5 DRM

Les réunions de confirmation des délégations (DRM) sont les réunions individuelles entre chaque Chef de Mission d'un CNO et le COJAR, pour confirmer tout changement officiel sur la liste courte. Les DRM auront lieu les 12, 13, 14 15 et 16 Août 2019. De plus amples informations sur les DRM seront fournies lors des Pré-DRM en juin 2019.



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOCOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

21

La liste définitive d'accréditations et d'inscriptions de chaque CNO doit être comprise dans le procès-verbal de la DRM, qui devra être signé par le Chef de Mission à la fin de la DRM.

Un formulaire de décharge de responsabilité pour les CNO sera remis à chaque CNO en temps utile afin d'être étudié avant d'être retourné au COJAR, signé, au plus tard pendant la DRM.

10.6. MODIFICATIONS EXCEPTIONNELLES APRÈS LA DRM

Ces modifications des inscriptions des athlètes, envisagées à titre tout à fait exceptionnel, ne seront possibles que jusqu'à deux heures avant la réunion technique de chaque sport et seulement pour des raisons médicales, selon le processus de remplacement tardif d'athlète (RTA) défini ci-après (détaillé également dans le Manuel des Chefs de Mission).

PROCÉDURES ET RÈGLES POUR UN REMPLACEMENT TARDIF D'ATHLÈTE (RTA)

La date limite pour les confirmations des inscriptions sportives des athlètes participants aux 12^{ème} Jeux Africains Rabat 2019 (liste courte) est le 31 juillet 2019 (23h59, heure marocaine).

Cependant, pour une raison médicale urgente où toute autre circonstance exceptionnelle qui sera étudiées au cas par cas, l'ACNOA pourra autoriser le remplacement d'un athlète par un autre et seulement dans le même sport, discipline et compétition.

Le remplacement d'un athlète ne peut avoir lieu qu'après consultation avec la FI concernée et, si l'ACNOA en voit le besoin, avec un médecin de l'ACNOA.

Le remplacement d'athlètes pour cause médicale, après le 31 juillet 2019 et jusqu'à deux heures avant la réunion technique de chaque sport n'est possible que si :



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
 AFRICAN GAMES
 JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

22

1. L'athlète de remplacement (le substitut) peut participer aux Jeux tel qu'il est stipulé dans les règlements généraux des jeux ;
2. Le substitut ne doit avoir aucun cas de dopage en attente ;
3. Le substitut est inclus dans la liste longue par son CNO avant la date limite d'accréditation du 30 Juin 2019 ;
4. Après le remplacement de l'athlète, la carte d'accréditation de l'athlète remplacé sera retirée et annulée.

Les procédures additionnelles suivantes devront également être appliquées pour qu'un athlète en remplace un autre :

- a. Le CNO concerné doit remplir un formulaire officiel de remplacement d'athlète pour l'athlète remplacé et pour le substitut ;
- b. Le CNO concerné doit fournir le document médical qui justifie le remplacement ;
- c. Un nouveau formulaire d'inscription sportive du substitut doit être dûment rempli et soumis par le

CNO concerné.

Une fois que l'équipe des inscriptions sportives du COJAR Rabat 2019 aura confirmé que la procédure a été correctement effectuée, le RTA sera approuvé par :

- Le Délégué Technique du sport ou de la discipline concernée, en représentation de la FI et/ ou de la Confédération Africaine Concernée ;
- Le représentant désigné par l'ACNOA.
- Toute demande de RTA, ainsi que la documentation nécessaire, doivent être envoyées par courriel ou présentées en personne au Pôle accréditation :
 → Au Centre d'Information Sportive et d'Inscriptions Sportives du Village des Jeux Africains Rabat 2019 à l'Université Internationale de Rabat ;
 → Au courriel : inscri-sportifs@jar2019.ma

Les RTA dus à des circonstances exceptionnelles ou sollicités hors délai sont conditionnés à l'approbation de l'ACNOA.



10.7. Tableau du processus d'accréditation pour les délégations des CNO

03/06/2019	Publication du manuel d'accréditation	
05/06/2019	Documents concernant le système d'accréditation en ligne	Le COJAR devra obtenir une autorisation signée de chaque CNO pour traiter les données de leurs participants
05/06/2019	Ouverture du système d'accréditation en ligne	
30/06/19	Inscriptions nominatives et par épreuve LISTE LONGUE (23h59 heure marocaine).	<ul style="list-style-type: none"> - Date limite pour les CNO pour inscrire, par le biais du système d'accréditation en ligne, la liste longue de tous les athlètes et officiels participant éventuellement aux Jeux. - Chaque Aa sur la liste longue doit être affecté à ce stade à une épreuve minimum.
31/07/19	Inscriptions finales par nom et par épreuve LISTE COURTE (23h59 heure marocaine)	<ul style="list-style-type: none"> - Les CNO doivent communiquer, par le biais du système d'accréditation en ligne, la liste courte des athlètes participant finalement aux Jeux. - Les Aa de la liste courte doivent être affectés aux épreuves dans lesquelles ils/elles participeront.
13-16/08/19	Pré-ouverture du village principale des Jeux : <ul style="list-style-type: none"> - Période des DRM - Début d'activation des Accréditations pour les sports qui débutent tôt. 	Chaque CNO, conjointement avec le COJAR, tiendra une DRM afin de confirmer la liste finale des participants ainsi que toute autre information nécessaire, avant l'arrivée de la délégation.
16/08/2019	Ouverture du Village et début de la validité des cartes d'accréditation	Les cartes d'accréditation peuvent être récupérées au Centre Principal d'Accréditation.
02/09/2019	Fermeture du Village et fin de la validité des cartes d'accréditation	



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

24

11. Exigences Visa

Chaque membre de délégation participant aux jeux doit être en possession d'un passeport en cours de validité, au moins six mois après la date prévue de sortie du territoire du Royaume du Maroc, accompagné du visa nécessaire, ou d'autorisation d'accès temporaire.

Les membres des délégations ne bénéficiant pas d'exemption de visa, sont invités à effectuer les démarches en vue de l'obtention d'un visa d'entrée au Maroc auprès de la mission diplomatique ou consulaire du Maroc couvrant leur pays de résidence.

A défaut, des dispositions sont prises pour accorder des visas d'entrée à l'arrivée à l'aéroport. Aucune demande de visa ne sera traitée si elle n'est pas introduite par le CNO concerné et pour les personnes non inscrites sur le système d'accréditation en Ligne

des jeux Africains.

Les mineurs doivent également être munis d'une autorisation parentale. Être en possession d'un visa valable. Cette condition est exigée pour les ressortissants des pays tiers figurant sur la liste des pays soumis à l'obligation de visa pour le franchissement des frontières.

Plus amples informations seront communiquées aux CNO sur la procédure de demandes de visas et les informations requises.

Des correspondances vont être adressées aux différentes Ambassades du Royaume du Maroc, en vue de faciliter les procédures d'octroi de visas aux participants dument inscrit par leurs CNO.

11.1. Nationalités exemptées de visa :

Algérie, Niger, Cote d'Ivoire, Sénégal, Gabon, Tunisie, Citoyens de l'Union européenne,



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOCOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

25

Andorre, Argentine, Australie, Bahreïn, Brésil, Canada, Chili, Chine, Hong Kong (30 jours), Islande, Indonésie, Japon, Koweït, Liechtenstein, Macao, Mexique, Monaco, Nouvelle-Zélande, Norvège, Oman.

Congo-Brazzaville, Mali, Guinée Conakry, sont invités à solliciter une autorisation électronique de voyage au Maroc AEVM au minimum 96 heures avant leur date de départ vers le Maroc via le portail : <http://www.acces-maroc.ma>

Obtention de visa pour les ressortissants des pays n'ayant pas de représentations marocaines. Les pays dont les participants peuvent bénéficier de LC (Lettres de Confirmation du Visa) pour obtenir des visas à l'aéroport sont : Erythrée, Djibouti, Somalie, Ouganda, Burundi, Seychelles, Comores, Sao Tomé et Príncipe, Guinée Bissau, Libéria, Botswana,

Lesotho, Iles Maurice, Namibie, Swaziland, Zambie, Malawi et Zimbabwe).

Dans ce cas, le COJAR désignera un représentant pour prendre contact avec les services de la Direction des Affaires Consulaires et Sociales du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale afin d'introduire les demandes de récupérer les LC des participants concernés une fois prêtes, et leur transmettre ; ces documents devant être présentés aux autorités marocaines compétentes à leur arrivée à l'aéroport.

Le dossier de base doit être constitué d'une copie du passeport en cours de validité et le tableau ci-après dûment rempli.

11.2. Nationalités sujettes au visa :

Les nationaux de tous les autres pays doivent obtenir un visa dans les ambassades et consulats du



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

26

Royaume du Maroc.

Les intéressés doivent déposer leur dossier de demande de visa auprès des Missions Diplomatiques et des Postes Consulaires du Maroc dans leur pays de résidence le plus tôt possible.

Le dossier de base doit être constitué d'une copie du passeport en cours de validité, de la carte de séjour et de l'invitation à l'évènement et tout justificatif demandé par la Mission ou le Poste.

11.3. Personnes détenant une carte de séjour

Les personnes ne résidant pas dans leur pays d'origine doivent détenir une carte de séjour d'une validité de six mois après le déroulement de l'évènement

Les personnes détenant une carte de séjour marocaine ne doivent pas dépasser six mois hors du territoire national.

12. « Laissez-passer spéciaux », « Laissez-passer pour les invités » et « Laissez-passer journaliers »

12.1. Le laissez-passer en deux parties

Ce document, destiné aux travailleurs, est utilisé pour une meilleure flexibilité opérationnelle lors du déploiement des effectifs sur un nombre de sites de manière journalière, tout en permettant un contrôle de comptage des personnes sur ce site. Ce laissez-passer est une version raccourcie de la carte d'accréditation normale (1ère partie du laissez-passer) qui contient les données personnelles de l'individu et qui doit être accompagnée d'une carte de sur-classement (ou 2ème partie du laissez-passer) afin d'avoir accès aux sites autorisés.

12.2. Laissez-passer pour les invités

Ces documents sont délivrés pour des sites spécifiques des Jeux pour les personnes qui ne sont



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOCOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

27

pas accréditées, tels que les Villages Africains ou d'autres sites des Jeux.

Laissez-passer pour le Village Africains

Les athlètes sont au cœur des Jeux et, afin d'assurer qu'ils résident dans un environnement sûr et réservé pour se préparer à leurs compétitions, l'accès au Village est strictement contrôlé. Les Villages Africains est un espace principalement résidentiel auquel ne pourront y accéder que les personnes disposant du privilège d'accès. Les personnes accréditées peuvent avoir accès à la zone opérationnelle du Village et/ou à la zone résidentielle avec un laissez-passer qui peut varier comme indique ci-dessous.

Il existe trois types de laissez-passer pour les Villages Africains :

1. Le laissez-passer des invités des CNO qui donne accès aux

zones opérationnelles du Village et un accès accompagné à la zone résidentielle. Les quotas pour cette catégorie sont déterminés en fonction de la taille de la délégation

2. Le laissez-passer des médias qui ne donne accès qu'aux zones opérationnelles du Village. Les quotas pour cette catégorie sont dictés par COJAR.

3. Le laissez-passer du protocole pour les invités qui donne accès aux zones opérationnelles du Village et un accès accompagné à la zone résidentielle. C'est le Pôle Protocole qui s'occupe de ce groupe.

Ces laissez-passer ont été créés strictement dans le but de préserver l'intimité des athlètes. Ils sont distribués sur présentation de la carte d'accréditation ou de la carte d'identité / du passeport qui seront déposé(e)s à l'entrée en échange du laissez-passer



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

28

journalier pour le Village Africain. Les quotas journaliers sont établis par le COJAR. Les OR sont responsables de l'enregistrement de leurs invités, à l'avance, et en charge également de leur communiquer toutes les dispositions prises par le COJAR, comme de présenter des documents d'identité originaux, par exemple. Les demandes de laissez-passer doivent être déposées au minimum 48 heures avant, pour avoir un accès à partir de 10h00 au centre des laissez-passer pour les invités du Village Africain. Tous les invités doivent respecter les consignes de sécurité établies par le pays hôte. Les OR ne peuvent dépasser leur quota de laissez-passer pour les invités. Aucune personne n'aura accès au Village Africain si la demande de laissez-passer ne suit pas la procédure en vigueur. Afin de récupérer leur laissez-

sez-passer, les invités doivent se rendre au centre des laissez-passer, qui se trouve à l'entrée du Village Africain, sous contrôle du COJAR. Ils devront laisser leur carte d'accréditation ou un autre document d'identité officiel, tel que le passeport ou la carte d'identité.

Les détenteurs de laissez-passer pour les invités doivent quitter le Village à l'heure de fermeture qui est fixée à 21 heures et rendre leur laissez-passer journalier. C'est à ce moment qu'ils récupéreront leur carte d'accréditation ou tout autre document d'identité.

12.3. Laissez-passer pour les invités pour autres sites

Le COJAR peut établir des laissez-passer pour les invités afin de donner accès à d'autres sites de compétition ou non, si les OR le demandent. Les éventuelles procédures seront déterminées et communiquées en temps voulu.



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOCOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

29

12.4. Laissez-passer journalier

Ce document est un laissez-passer spécifique d'accès temporaire délivré pour des raisons opérationnelles pour les sites de compétition ou d'entraînement uniquement. Ces laissez-passer journaliers ne sont valables que le jour où ils ont été émis.

Pour en obtenir un, les aires fonctionnelles doivent justifier la raison qui motive la demande d'accès.

Ces laissez-passer servent aux opérations suivantes :

Réparations – maintenance des équipements – « overlay » – structures à l'intérieur des sites ou urgences imprévues – mission Temporaire depuis un autre site afin de soulager le roulement des équipes – support opérationnel – gestion des crises de personnel – questions de performance. Interventions opérationnelles en accord avec le directeur de l'ins-

tallation :

Ce document ne sera utilisé ni pour observer, ni pour des réunions avec des collègues, ni pour inviter ou escorter des invités. Les procédures seront établies et communiquées en temps voulu.

12.5. Accès aux zones restreintes

Certaines zones, sessions, aires et cérémonies peuvent nécessiter, en plus de la carte d'accréditation, d'autres dispositifs tels qu'un bandeau sur le bras, un dossard ou un billet d'entrée. Ces dispositifs se nomment Dispositifs Supplémentaires d'Accès (DSA). Tous les DSA doivent être approuvés par le COJAR et enregistrés avec la fonction de l'accréditation concernée.

Tous les DSA doivent être utilisés avec la carte d'accréditation.

13. Installations pour les accréditations et équipe d'accréditation

Les centres d'accréditation des 12ème Jeux Africains Rabat



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

30

2019 seront les suivants :

- Centre Principal d'Accréditation (CPA) au Village Africains : pour les athlètes, les officiels d'équipe, le COJA et le personnel
- Centre d'accréditation de la Famille Africaine, à l'hôtel principal de la Famille Africaine : pour l'UA, l'ACNOA, CIO, FI, CNO, l'UC-SA dignitaires et autres invités ;
- Centre d'accréditation pour les médias : ce centre sera situé au Centre Principal de Presse.

Les horaires de fonctionnement des trois centres d'accréditation seront les suivantes :

- >CPA au Village Africain : 24h/24
- >Centre d'accréditation de la Famille Africaine, à l'hôtel principal de la Famille Africaine : de 9h00 à 19h00 (sauf arrivées plus tôt ou tardives, communiquées à l'avance) ;
- >Centre d'accréditation pour les médias : de 9h00 à 19h00 (sauf

arrivées plus tôt ou tardives, communiquées à l'avance).

Dans le cas où une personne accréditée perdrait sa carte d'accréditation, elle devra se rendre dans l'un de ces trois centres, avec sa carte d'identité ou son passeport, afin d'obtenir un duplicata de sa carte d'accréditation. Elle devra remplir une déclaration de perte de carte avant d'en obtenir une nouvelle.

14. Tableaux des accréditations et zonage

Les Zones sur les accréditations donnent un accès aux individus selon les aires auxquelles ils ont besoin d'avoir accès régulièrement afin de remplir leurs fonctions. Les zones sur les accréditations pour les Jeux sont définies comme suit :



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOCOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

31

CODE D'ACCES	ZONES ACCESSIBLES
Bleu	Aires de compétition, aires opérationnelles, aires de circulation générales (entrées principales)
Rouge	Aires opérationnelles (entrées réservées), aires de circulation générales (entrées principales)
Blanc	Aires de circulation générale (entrées principales)
2	Aires de préparation des athlètes
4	Aires réservées à la presse
5	Aires réservées aux diffuseurs
6	Aires réservées à la Famille Africaine
R	Zone résidentielle du village des athlètes
Couteux & fourchette	Couteau et fourchette Accès aux restaurants des Villages.



الألعاب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOGOS AFRICANOS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

32

ACCÈS AUX TRANSPORTS PAR CATÉGORIES

CODES TRANSPORT	DESCRIPTION	PRIVILEGES
T-1	Véhicule réservé avec chauffeur (individuel)	Véhicule réservé avec chauffeur assigné à une personne. Réservé aux participants des Jeux
T-2	Véhicule réservé avec chauffeur (partagé)	Véhicule réservé avec chauffeur assigné à deux personnes Reserve aux participants des Jeux
T-3	Véhicule du parc automobile avec chauffeur (sur demande)	Seulement pour les participants aux Jeux
T-4	Transports en circuit fournis par le COJAR	Transports en circuit fournis par le COJAR
T-A	Transports pour athlètes et des officiels	Système de transport réservé aux délégations participantes
T-O	Transports fournis par le COJAR selon les besoins	
TF	Transport pour les officiels techniques / Fédérations Internationales	Système de transport réservé aux officiels techniques / FI
TM	Transport pour les médias	Système de transport réservé aux médias



الأمماب الإفريقية
JEUX AFRICAINS
AFRICAN GAMES
JOCOS AFRICAINDS
RABAT 2019

WELCOME AFRICA

33

15. Version

En cas de divergence entre le texte en Français d'une part, et quelque autre version de ce Manuel d'autre part, le texte en Français fait foi.

